

Nous publions ci-dessous une brève recension, par Claude Serfati, ainsi que l'introduction de l'ouvrage coordonné par Martine Boudet, *Résistances africaines à la domination néocoloniale*, paru en 2021 aux Editions du Croquant.



L'Afrique regorge de ressources naturelles et dispose de capacités humaines exceptionnelles. Elle cumule pourtant les tragédies alimentaires, sanitaires, environnementales et demeure le continent sur lequel prospèrent les guerres sans fin et les régimes autocratiques souvent installés et toujours soutenus par les anciennes puissances coloniales. Depuis les années 1990, les économistes de la Banque mondiale imputent le sort des Africains à des défaillances internes qu'ils qualifient de « mauvaise gouvernance ». En somme, les pays du Continent n'ont pas su prendre le « virage » de la mondialisation et ne peuvent donc en récolter tous les bénéfices.

N'est-ce pas la même idée que Nicolas Sarkozy développait dans une langue qui sentait l'héritage colonial de la France lorsqu'il déclarait en juillet 2007 à Dakar que « *Le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire* »? N'est-ce pas dans le même esprit-des-lumières-qui-a-apporté-le-progrès-aux-peuples-africains

qu'Emmanuel Macron s'est récemment demandé devant des petits-enfants d'Algériens :
« *Est-ce qu'il y avait une nation algérienne avant la colonisation française ?* »

Résistances africaines à la domination néocoloniale^[1], qui regroupe les contributions de douze auteurs, récuse, comme son titre l'indique, cette vision culpabilisatrice pour les Africains. Ses auteurs, originaires d'Afrique de l'Ouest et de France^[2], placent au contraire les relations asymétriques entre l'Afrique et le monde au cœur de leur analyse de la situation actuelle des peuples africains. Car l'espace mondial constitue une totalité structurée par des rapports de domination économiques, géopolitiques et culturels qui se perpétuent tout en s'adaptant.

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que l'ouvrage, et notamment l'introduction de Martine Boudet, insiste sur le rôle de la France, qui demeure encore, en particulier dans la région sahélo-saharienne, un pilier de la défense de cet ordre. La France est avec les États-Unis le seul pays occidental dont le positionnement international soit à ce point fondé sur l'interaction entre ses intérêts économiques et militaro-stratégiques. Dans la suite incessante des interventions militaires depuis l'indépendance, la décision de François Hollande d'intervenir au Mali (janvier 2013) confirma cette réalité.

Dans la préface, Aminata Traoré, ancienne ministre malienne de la Culture et du Tourisme rappelle que selon Laurent Bigot, sous-directeur Afrique de l'Ouest au ministère des Affaires étrangères (2008-2013), les autorités maliennes étaient plutôt réticentes à cette intervention, en réalité déjà soigneusement préparée sous la présidence Sarkozy par la haute hiérarchie militaire.

L'existence du franc CFA est, comme le rappelle Kako Nubupko, ancien ministre de la Prospective au Togo, un puissant vecteur d'accumulation de richesses hors de l'Afrique et provoque une forte extraversion des pays africains francophones. La transformation du franc CFA en ECO, annoncée en 2019 par E. Macron et le président du Sénégal A. Ouattara, dénoncée dans une déclaration d'intellectuels africains dont Ndongo Samba Sylla (publiée sur le site *Médiapart* et reproduite dans l'ouvrage) ne brisera pas le lien de subordination des pays membres de la zone monétaire à l'ancienne puissance coloniale. Le maintien de cette subordination passe par la complicité d'élites gouvernementales et privées avec l'ancienne puissance coloniale.

L'ouvrage ne limite pas son analyse à la relation franco-africaine. Les thèmes abordés concernent les relations de l'ensemble du continent avec les pays dominants et leurs grands groupes financiers et industriels. Ainsi la responsabilité du pillage des ressources lors des conflits armés et celle conjointe des grandes puissances et des gouvernements et élites africains sont abordées.

Les accords économiques font l'objet de plusieurs chapitres. Ils constituent une « continuation de la colonisation par d'autres moyens », montre Saïd Bouamama. L'Union européenne, dont plusieurs pays ont été les pièces maîtresses de l'impérialisme de la fin du dix-neuvième siècle, multiplie les accords de partenariat économiques (APE). Leurs clauses, qui sont contraignantes pour les pays africains, permettent aux groupes européens d'exporter des milliards d'euros de produits céréaliers. Le caractère asymétrique des relations avec les pays de l'UE transparait dans la question des subventions. Interdites aux pays africains, elles persistent au sein des pays de l'UE.

Au point que la Commission Européenne a refusé de publier plusieurs études qu'elle avait elle-même commanditées tant les conclusions étaient néfastes pour les pays africains

(Jacques Berthelot). L'engrenage infernal qui se met en place va de l'imposition de politiques de prédation des ressources aux mouvements migratoires dont une petite partie arrivée en Europe est immédiatement confrontée aux politiques xénophobes et sécuritaires mises en place par les Etats-membres de l'UE. En même temps, les politiques « d'immigration choisie » chères à Nicolas Sarkozy arrachent ses cerveaux à l'Afrique (Esmathe Gandhi).

Les onze chapitres formulent également des propositions alternatives aux politiques imposées par les pays développés et relayées par les gouvernements corrompus. La question de la dette illégitime est centrale et des propositions sont formulées pour aller au-delà des effets d'annonce périodiques faites par les pays développés sur un moratoire, une suspension, etc. de la dette (CADTM d'Afrique-Attac Burkina-Faso). Comme pour les guerres menées sur le continent, la dette des peuples africains est également l'affaire des peuples des pays développés par devoir de solidarité mais aussi parce que ce sont les mêmes groupes financiers auxquels ils sont confrontés dans leurs pays (Marie-Paule Murail).

En Afrique, la résistance prend son essor sur plusieurs terrains économiques, sociaux, la défense des droits et libertés, les actions anti-guerres. Le « Balai citoyen » au Burkina Faso, « Y'en a marre » au Sénégal, « Filimbi » et « La Lucha » au Congo-Kinshasa sont quelques exemples de ces mouvements sociaux qui ne se contentent pas de résister, mais abordent les questions de santé publique, des communs, du *buen vivir*, de la souveraineté alimentaire, etc. En un mot, ils cherchent à construire les éléments d'un nouveau monde dans le vieux monde (Gus Massiah).

Il s'agit d'un livre très utile, qui est paru dans le contexte de deux rassemblements en France qu'il importe de rappeler pour finir. Il s'agit du colloque intitulé « Pour l'annulation des sommets France Afrique », qui s'est tenu à Montpellier-Grabels le 2 octobre 2021^[3]. Il avait pour mots d'ordre conjoints l'annulation de la dette et le retrait des troupes françaises. Il faut mentionner aussi un autre rassemblement, « Le contre-sommet Afrique France », qui a eu lieu le 8 octobre 2021 à l'appel d'un collectif d'associations (dont ATTAC), de syndicats et de partis politiques^[4]. Il s'est déroulé à Montpellier également, puisque c'est là qu'Emmanuel Macron avait sélectionné des jeunes Français et Africains pour convoquer un sommet « radicalement nouveau » selon son service de communication.

Claude Serfati

Introduction. L'Afrique à la croisée des chemins ? - par Martine Boudet

Le néocolonialisme françafricain

Cet ouvrage collectif répond à une nécessité impérieuse, celle de mettre en lumière les relations tissées entre pays africains et Union européenne dans la dernière décennie. Dans ce secteur marginalisé, y compris dans la sphère altermondialiste, il s'agit de prendre la mesure des passifs occasionnés par des décennies de relations inégales, spécialement dans la zone francophone.

Malgré les bouleversements qui ont mis à bas l'empire soviétique ou celui des USA en Amérique latine, ces relations restent régies par l'ordre néocolonial, sous l'égide d'une caste dictatoriale dite « françafricaine », selon la formule du regretté François Xavier Verschave^[5]. Les sommets Afrique-France et francophones, qui sont reconduits en alternance tous les deux ans, témoignent de cette longévité, qui s'explique entre autres par le caractère multidimensionnel de ce système relationnel : linguistico-culturel, éducatif, monétaire, stratégique...

Le déclin de ce cycle historique se traduit par la propension à survaloriser l'assistance militaire au détriment des coopérations civile, enseignante, technologique... Les opérations extérieures (OPEX), surnommées Licorne, Sangaris, Serval, Barkhane..., ont pour objectif principal de maintenir l'ordre néocolonial quoi qu'il en coûte et de manière indifférenciée, à l'encontre des aspirations pacifiques au respect des souverainetés nationales ou régionales, sans effet significatif sur les reflux terroristes enregistrés sur le terrain, au Sahel et dans des pays limitrophes, en Centrafrique ou au Cameroun.

Vers l'abolition du franc CFA ?

Pour « sortir de la grande nuit » africaine dont parle Achille Mbembe^[6], de « la provincialisation de la pensée française » également, il importe de conjuguer les efforts des mouvements sociaux et de la société civile, ainsi que des intellectuel·les et responsables qui portent leurs programmes alternatifs ou de réforme.

A cet égard, la mobilisation interafricaine de la dernière période, pour l'abrogation du franc CFA, est emblématique. Comme pour les printemps démocratiques arabes, les outils numériques, dont les réseaux sociaux, jouent un rôle déterminant en matière d'information et d'organisation. Pour la première fois, des pouvoirs institués, la BCEAO^[7], l'Union africaine, la présidence française... sont conduits à tenir compte, au moins formellement et partiellement, des opinions publiques francophones.

Que nous disent les spécialistes en la matière ? Que la monnaie est un vecteur essentiel de souveraineté, au même titre que les frontières territoriales et que les langues et cultures, qu'elles soient natives ou d'appartenance. Pour mémoire, le maintien du franc CFA depuis les Indépendances des années soixante s'est opéré au prix du sacrifice des souverainetés naissantes, comme ce fut un cas emblématique avec l'assassinat du président togolais, Sylvanus Olympio le 13 janvier 1963, lequel voulait instituer une monnaie nationale.

A l'autre bout de la chronologie néocoloniale, la chute du président ivoirien, Laurent Gbagbo, le 11 avril 2011, a coïncidé avec la mise en échec du projet de rupture avec le franc CFA. Entretemps, en 1994, la dévaluation de la moitié de sa valeur s'est effectuée au mépris des représentations nationales et des peuples, qui l'ont subie de plein fouet. C'est aussi en petit comité, élargi aux instances européennes, que s'est décidé le passage du système franc à l'euro en 2002.

L'annonce du remplacement du franc CFA par l'ECO dans huit pays d'Afrique de l'Ouest, en décembre 2019, est censée répondre à la demande des opinions publiques mais soulève en fait des problèmes. Avec le renoncement par Paris du dépôt d'au moins 50 % des réserves auprès du Trésor français avec, en sus, son retrait des instances de décision de

l'UEMOA, ces décisions marquent la fin d'une époque, la France sortant de la gestion monétaire quotidienne des États^[8]. Cela dit, le Trésor français reste le garant de la disponibilité des devises et de la transférabilité des profits des multinationales européennes comme des responsables politiques corrompus.

Par ailleurs, la CEDEAO a-t-elle besoin d'une monnaie unique, fût-elle indépendante de l'euro, sachant que le Nigéria, puissance régionale incontournable, n'en veut pas de son côté ?^[9] Le bilan des limites structurelles de l'euro y incite, ne faudrait-il pas plutôt une monnaie commune, qui coexiste avec des monnaies nationales ? Ce qui irrite légitimement aussi les pays anglophones, c'est le choix du nom, l'ECO étant le nom choisi depuis les années 60 pour la future monnaie unique de la CEDEAO.

Accords bilatéraux et pillage des ressources

Outre la monnaie, d'autres éléments macro-économiques participent de ce système de domination conduisant à la prédation à différents niveaux, et in fine à un sous-développement chronique. En font partie les accords économiques bilatéraux, le pillage des ressources nécessitant parfois des coups d'État, en cas de résistance de pouvoirs nationaux.

Pour conserver son monopole en matière d'exploitation pétrolière, la compagnie Elf Total est grandement responsable de la destitution en 1997, au Congo Brazzaville, du président démocratiquement élu, Pascal Lissouba. Profitant de la vague des printemps arabes, France, Grande Bretagne et USA sont intervenus en 2011 en Libye, qui subit depuis lors la loi des chefs de guerre, pendant que l'exploitation pétrolière se poursuit. Toute la région sahéenne subit encore les effets funestes de cette déstabilisation, en matière d'exportation de troupes incontrôlées et d'armements.

Censée s'opérer de manière mutuellement avantageuse, la coopération sino-africaine n'est pourtant pas indemne de dérives de cet ordre, à en juger au degré d'accaparement des terres en Ethiopie, par exemple.

Dettes illégitimes et programmes d'ajustement structurel (FMI, Banque mondiale....)

Font partie également de ce dispositif macro-économique les dettes contractées souvent artificiellement par les dictatures auprès d'organismes occidentaux. Du fait de l'accumulation des intérêts, celles-ci ont été remboursées plusieurs fois et les peuples en voient peu les effets en matière de gestion des affaires publiques. Il est notoire que des collusions et complicités au sommet des États et des organismes de crédit entraînent régulièrement des détournements massifs, par exemple via la gestion de l'Aide pour le développement (APD) en France. Des associations spécialisées telles que Survie, le CADTM^[10] et des journaux d'investigation (Jeune Afrique, Mediapart...) en alimentent

régulièrement la chronique. L'un des derniers cas en date concerne l'équipe gouvernementale nigérienne qui, pour étouffer les contestations sur des surfacturations, a négocié un tournant autoritaire, à la faveur de la lutte contre le terrorisme et, depuis le printemps 2020, contre la pandémie du coronavirus.

En aval, via les Programmes d'ajustement structurel (PAS), le FMI et la Banque mondiale mettent les budgets des États en coupe réglée, surtout dans le secteur social (santé, éducation...), pour le paiement des dettes publiques. En fait, le surendettement des États est quasiment impossible à éponger.

Les Accords de partenariat économique (APE) entre UE et pays africains

Autre élément de ce dispositif, les Accords de partenariat économique (APE) négociés entre UE et pays africains. Depuis leur programmation par l'article 37 de l'Accord de Cotonou de mai 2000, les APE font l'objet d'un rejet massif, notamment au Nigéria « poids lourd » de tradition nationaliste, et au Sénégal, pays phare de la contestation du fait d'une tradition relativement démocratique.

A la différence des accords préférentiels ACP-CEE^[11] dits de Lomé, qui reconnaissent depuis 1975 leur droit relatif de maintenir une protection tarifaire sur les importations venant de l'UE^[12], ces nouveaux accords de libre-échange, conformes aux règles de l'OMC^[13], exigent une réciprocité commerciale, les pays ACP devant libéraliser 80% de leurs importations venant de l'UE sur une période de 15 ans en moyenne.

La mise en œuvre des APE a le double effet de réduire fortement les recettes budgétaires des pays ACP et d'accroître le chômage et la pauvreté du fait du peu de compétitivité de leurs entreprises, majoritairement du secteur informel, et en particulier des micro-exploitations paysannes incapables de rivaliser. Les pertes de recettes budgétaires, de leur côté, entraînent des coupes sombres dans les services publics d'enseignement et de santé, ainsi que dans les infrastructures de base (eau, électricité, transports).

Comme l'atteste Christiane Taubira, chargée d'un rapport gouvernemental sur les APE, « Les APE sont des accords de commerce et non de développement. La Commission l'assume. Mais je ne pense pas que le libre-échange puisse mener au développement. Il n'y a pas d'exemple d'ouverture de marché qui ait conduit au développement. Les APE vont supprimer toutes les protections. En ouvrant complètement les marchés, on supprime non seulement les protections, mais en plus on désarme les États. On les prive de recettes, de possibilités budgétaires et d'intervention dans l'économie... Est-ce que l'UE considère que les liens historiques, culturels et économiques qu'elle a noués avec les pays du Sud, de par son histoire, doivent se prolonger aujourd'hui dans le monde globalisé ?... Je plaide pour un monde multipolaire. C'est un choix politique... Il ne s'agit plus de débloquer des enveloppes d'aide alimentaire. Même la Banque mondiale et le FMI débloquent aujourd'hui des enveloppes. Pendant 25 ans, ces institutions ont foutu les pays du Sud à genoux, avec leur politique d'ajustement structurel, et aujourd'hui, elles donnent des aides d'urgence. Il faut arrêter de se foutre du monde. Les gens crèvent de faim ! »^[14]

Dans le même sens, il faut faire connaître cette mise en garde nigériane : « Signer des APE conduirait l'Afrique à un second esclavage. »^[15]

Un processus de démocratisation bloqué

Tout comme leurs infrastructures économiques, les systèmes sociopolitiques des pays sortent considérablement affaiblis de ces confrontations. Les années 90, à la faveur des bouleversements enregistrés en Europe de l'Est, avaient vu l'émergence de remarquables et convergentes mobilisations populaires en faveur de la démocratisation des États. « Le vent de l'Est a soufflé au Sud », pour reprendre une formule de l'époque. Des Conférences nationales ou des mouvements citoyens ont, dans le meilleur des cas, mis à bas des dictatures inféodées, comme au Bénin, au Mali, au Burkina Faso ou au Congo Brazzaville. A minima, des libertés publiques et des droits citoyens élémentaires ont été arrachés, comme au Togo et à Madagascar : libertés d'expression, d'information, d'organisation... Le nouveau contrat socio-politique s'est soldé en règle générale par la réduction constitutionnelle des pouvoirs centraux, par l'accession au multipartisme, à des élections régulières et la possibilité d'alternance d'équipes au pouvoir...

Cela dit, ce processus de démocratisation ne concernait que la première strate de domination, nationale, les strates néocoloniale et impérialiste, à composante surtout économiste et militaire, étant restées à l'abri. D'où le reflux, dans de nombreux cas, de ces avancées à base juridique ; et le retour de dictatures comme celle de Denis Sassou Nguesso au Congo Brazzaville, après une guerre civile meurtrière. C'est le cas également d'Alassane Ouattara, ancien premier ministre sous Houphouët-Boigny, en Côte d'Ivoire. Dans les régimes les plus inféodés sur un plan militaire ou économique, comme au Tchad, au Cameroun ou au Gabon, les régimes françafricains se sont maintenus. Créant de véritables dynasties comme celles des Bongo au Gabon, des Eyadéma au Togo, cela au prix de contorsions constitutionnelles et électorales, qui sont hypocritement ignorées par les puissances internationales. Les Constitutions nationales, qui limitent l'exercice présidentiel à deux mandats, ont été violées en Côte d'Ivoire à l'occasion de l'élection du 3 novembre 2020, de même qu'en Guinée avec la réélection d'Alpha Condé en octobre 2020.

Pour autant, la destitution de Blaise Campaoré au Burkina Faso en 2014, qui fait suite à celle de Ben Ali en Tunisie en 2011, emblématise l'aspiration des peuples à leur émancipation politique. Dernier événement en date, la démission du président malien Ibrahim Boubacar Keita en août 2020 suscite l'espoir d'un renouveau. L'avenir dira quel impact auront ces mobilisations populaires sur un plan institutionnel.

Ce turn over s'effectue au gré des aléas et vicissitudes de la vie nationale et internationale. Parmi lesquels la crise financière de 2009, responsable d'émeutes de la faim et de migrations massives, et le terrorisme islamiste, qui s'avère une autre résultante mortifère des déséquilibres stratégiques. Sans parler des crises écologiques – désertification des zones sahéliennes, pollution des mégapoles, impacts dus aux dérèglements climatiques... – et sanitaires, liées aux pandémies du sida et d'Ebola. Le summum tragique étant atteint dans la région des grands lacs, avec le génocide rwandais et la guerre civile au Congo Kinshasa, spécialement au Nord Kivu, les conflits interethniques étant alimentés au motif de la répartition des richesses et des territoires, et résultant du pillage des ressources, en particulier minières.

L'échec de la voie judiciaire. Le cas du Tribunal pénal international

La création du TPI en 1998 à la conférence de Rome a alimenté des espoirs dans la possibilité de réguler désormais les relations internationales et les conflits nationaux, dans le sens d'une plus grande équité. Il s'agit d'une juridiction permanente et à vocation universelle, chargée de juger les personnes accusées de génocide, de crime contre l'humanité, de crime d'agression et de crime de guerre. Dans les faits, comme de nombreuses instances juridiques nationales, celle-ci n'est pas indépendante des pouvoirs dominants. Le bilan de ses activités fait apparaître une prédominance de dossiers d'Europe centrale (de l'ex-Yougoslavie) et d'Afrique. Il est bien vrai que ce continent concentre le plus fort taux de conflits meurtriers, encore faudrait-il cibler les responsables les plus nuisibles. Concernant le dossier rwandais, bien peu de génocidaires, objectivement proches de l'État français, ont été condamnés^[16]. Quant à la guerre civile qui a endeuillé la Côte d'Ivoire, à l'inverse, c'est le président Gbagbo, destitué par l'armée française au compte des rebelles du Nord, qui a dû répondre de crimes de guerre. Avant d'être libéré sept ans après, faute de preuves.

Autant d'éléments qui accréditent la thèse d'un tribunal partial et instrumentalisé par les puissances occidentales. Pour que la responsabilité pénale de leurs chefs d'Etat ne soit pas engagée, il leur suffit d'obtenir l'aval de la « communauté internationale », en d'autres termes, du Conseil de sécurité de l'ONU. Comme ce fut le cas des présidences française et nord-américaine, celles de N. Sarkozy et B. Obama, lors de l'intervention militaire en Libye en 2011.

Le contrepoids des sociétés civiles et des mouvements sociaux. Quelles perspectives à l'heure de la pandémie mondiale ?

Au vu de la crise du système néolibéral, crise aggravée par le fléau du coronavirus, il importe de remettre les pendules à l'heure. À cause des restrictions sanitaires imposées pour combattre la pandémie, les problèmes d'approvisionnement peuvent impacter des pays d'Afrique, faisant planer le spectre de famines. La vie humaine devant l'emporter sur le business, il importe, plus que jamais, de réformer les règles de la vie internationale, spécialement sous l'angle macro-économique. L'annulation des dettes^[17], en faveur de laquelle s'est prononcé le pape François et, d'une manière plus ambiguë, le président Macron, fait partie de ce programme, de même que la sortie du franc CFA, l'arrêt des APE, la relocalisation des économies, le refus des troisièmes mandats inconstitutionnels et d'une coopération militaire avec les dictatures, la restitution de biens culturels volés à l'époque coloniale...

Ce programme est d'autant plus important à réaliser que la soupape de sécurité voire de

survie que constitue l'immigration est condamnée depuis déjà deux décennies, à l'égard des travailleurs mais aussi de nombreux intellectuel·les et étudiant·es. A l'aide d'un arsenal législatif des plus répressifs pour les Sans Papiers, l'Union européenne et la France sont devenues des citadelles hautement barricadées. En l'absence d'une politique de la ville suffisante et efficace, des quartiers populaires à caractère multiethnique sont devenus des ghettos urbains. La politique de « l'immigration choisie » s'apparente par ailleurs à un pillage des forces intellectuelles des Suds. A cet égard, il serait important stratégiquement que les mouvements sociaux du Nord s'émancipent des cadres nationaux, pour, par-delà les questions de migrations et d'immigration, prendre davantage en compte les problèmes géopolitiques qui en sont à la base, ainsi que leurs modes de résolution. L'impérialisme occidental, qui se complaît depuis trente ans à célébrer sa victoire sur le système soviétique, en serait poussé dans ses retranchements.

Dans cet ordre d'idées, une composante complémentaire reste à valoriser en France, la question démocratique, reliée à la problématique antiraciste. Il est établi par les associations de victimes que les violences policières, à l'origine de morts en grand nombre, sont peu ou pas sanctionnées, surtout quand elles portent sur des populations d'origine immigrée ou sur des migrant.es. Le virage autoritaire, au motif sécuritaire, dont souffre désormais le mouvement social et écologique, s'avère en fait un corollaire d'une « guerre contre le terrorisme » qui est insuffisamment maîtrisée par les peuples et par leurs représentations politiques. De la même manière que l'islamophobie, la négrophobie correspond à une histoire spécifique de relations interraciales et intercommunautaires, scellées dans ce cas depuis la période esclavagiste et en dépit des indépendances nationales. En écho au charismatique mouvement des droits civiques *Black Lives Matter* (BLM) qui s'illustre depuis l'assassinat de Georges Floyd à Minneapolis en mai 2020, les collectifs anti-répression, parmi lesquels le comité Adama Traoré, signent le regain d'une dynamique altermondialiste, sur l'axe Nord-Sud.

Ainsi, à l'occasion du 60e anniversaire de l'indépendance du Congo, le 30 juin 2020, le roi des Belges, Philippe, a-t-il exprimé ses regrets au président de la RDC Félix Tshisekedi, concernant la période coloniale, un prélude à des excuses officielles : « Je tiens à exprimer mes plus profonds regrets pour ces blessures du passé dont la douleur est aujourd'hui ravivée par les discriminations encore trop présentes dans nos sociétés ». Une commission d'enquête parlementaire devrait voir le jour. Pour mémoire, en 2000-2001, une Commission consacrée à l'assassinat en janvier 1961 de Patrice Lumumba, premier ministre du Congo, avait conclu à la « responsabilité morale » de certains ministres et d'autres acteurs belges. En 2020, des statues du « bourreau congolais », Léopold II, ont été vandalisées, à Bruxelles et Anvers notamment, et certaines universités et municipalités ont décidé de retirer des statues. Dans une pétition qui a recueilli plus de 80 000 signatures, le collectif « Réparons l'Histoire » réclame que les statues érigées en hommage à Léopold II soient retirées à Bruxelles. En **réponse à la lettre royale**, Éric Toussaint, fondateur du CADTM, en appelle à des réparations effectives^[18].

Autant dire que la solidarité est un maître mot pour contribuer à inverser la tendance. C'est au nom de ce principe que s'organisent en Afrique les mouvements sociaux et les sociétés civiles, dont les femmes sont souvent les protagonistes, ainsi que les diasporas qui sont installées en Europe.

Cet ouvrage est à l'actif d'une équipe de spécialistes et de responsables associatifs de différents pays: Mali, Sénégal, Togo, France... L'actualité est étayée par des panoramas historiques et géopolitiques, qui mettent en exergue une détérioration vertigineuse des termes de l'échange, dans un contexte international régi par la doxa néolibérale. Rappel

est fait des mobilisations et des éléments de programme élaborés par des collectifs d'intellectuel·es, et des réseaux tels que celui des ATTAC et CADTM d'Afrique, le réseau SOL, la Plate-forme panafricaine, le Front uni de l'immigration et des quartiers populaires...

Néocolonialisme et néolibéralisme font bon ménage. Cette publication se veut, en réponse, un outil altermondialiste, qui combatte l'afro-pessimisme ambiant et qui contribue à faire des relations Afrique-Europe-France le tremplin d'un sursaut salutaire, de part et d'autre des frontières et des mers.

A cet égard, l'avenir dira quel héritage sera celui des fondateurs du panafricanisme et des indépendances que sont Kwame Nkrumah, Sylvanus Olympio, Frantz Fanon, Patrice Lumumba, Samir Amin... Que la crise historique du système néolibéral soit une opportunité pour les peuples du Sud de battre en brèche les fondements de la compétition internationale et de la croissance à n'importe quel prix, et de faire valoir les principes d'un alter-développement, à la fois afrocentré et à visée universelle.

Notes

^[1] Notons que ce livre a bénéficié du soutien des organisations et réseaux suivants : Association pour la défense des droits à l'eau et à l'assainissement/Addea (Sénégal), Attac Burkina, Attac Togo, CADTM Afrique, CEDETIM, Forum pour un autre Mali, FUIQP/Front uni de l'immigration et des quartiers populaires, Plate-Forme panafricaine, réseau SOL.

^[2] Il s'agit de Jacques Berthelot (Conseil scientifique d'Attac France et réseau SOL), Saïd Bouamama (Front Uni de l'immigration et des quartiers populaires - FUIQP), Martine Boudet (CS d'Attac France), Thierry Brugvin (CS d'Attac France, CADTM Afrique), Esmathe Gandhi (ancien président d'Attac Togo), Claude Layalle (Attac France), Gus Massiah (représentant du CRID au Conseil international du FSM), Marie-Paule Murail (Commission internationale Attac France), Kako Nubukpo (ancien ministre de la Prospective au Togo), Ndongo Samba Sylla (chargé de programmes à la Fondation Rosa Luxemburg), Aminata Traoré (ancienne ministre malienne de la Culture et du Tourisme).

^[3] Voir

l'annonce : https://vie-interne.attac.org/espaces-de-travail/enjeux-et-mobilisations-internationales/article/colloque-international-pour-l-annulation-des-sommets-france-afrique?pk_campaign=Infolettre-2981&pk_kwd=vie-interne-attac-org-espaces-de, ainsi que les actes du colloque en ligne : <https://annulation-sommet-afrique-france.fr/category/communications.html>

^[4] <https://survie.org/themes/francafrique/article/programme-du-contre-sommet-afrique-france-a-montpellier-du-6-au-10-octobre-2021>

^[5] François-Xavier Verschave, *La Françafrique: le plus long scandale de la République*, Paris, Stock, 1998.

^[6] Achille Mbembe, *Pour sortir de la grande nuit -Essai sur l'Afrique décolonisée-*, Paris, La Découverte, 2010.

[7] BCEAO: Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.

[8] Kako Nubukpo, « Nous récupérons notre souveraineté monétaire », entretien au *Point*, Paris, 23 décembre 2019.

[9]Ndongo Samba Sylla : « Les Africains n'ont pas besoin d'une monnaie unique », Paris, *Le Monde des idées*, 19 janvier 2020.

[10] CADTM: Comité pour l'annulation de la dette du tiers monde (ou illégitime).

[11] Accords ACP-CEE : accords entre Etats d'Afrique-Caraïbes-Pacifique et Communauté économique européenne.

[12] UE : Union européenne.

[13] OMC : Organisation mondiale du commerce.

[14] Christiane Taubira, « Les gens crèvent de faim » 7 juillet 2008, *ABC Burkina*, suite à la remise le 15 juin 2008 d'un rapport sur les APE commandés par le président Sarkozy. Citation in Jacques Berthelot, *Vous avez dit Libre échange ? L'Accord de « Partenariat » économique Union européenne - Afrique de l'Ouest*, Paris, L'Harmattan , 2018, p. 36.

[15] Chukhuma Soludo, ancien gouverneur de la Banque centrale du Nigéria, entretien du 19 mars 2012, Nigéria, *The Vanguard*, « *EU's EPA strategy detrimental to Africa - ECOWAS farmers* ».

[16] A noter cependant, à l'actif du peuple rwandais et des associations de victimes, l'ouverture en 2018 des archives françaises de l'armée et des affaires étrangères à un groupe d'experts, et l'arrestation en mai 2020 du « financier » du génocide.

[17]Pour une majorité d'Etats africains, seule l'annulation effective et sans contrepartie -et non pas la suspension temporaire- de la dette publique extérieure pourrait éviter un effondrement économique, alors que son remboursement engloutit en moyenne 13 % des revenus des Etats (selon l'ONG britannique *Jubilee Debt Campaign*).

[18] Eric Toussaint, « Réponse à la lettre de Philippe, roi des Belges, sur les responsabilités de la Belgique dans l'exploitation du peuple congolais », site du CADTM, 2 juillet 2020.